



Projet pédagogique de nos centres de vacances

Chers participants, parents, et membres des équipes d'animation,

Ce document présente la philosophie, les valeurs et leur mise en œuvre dans l'organisation de nos séjours. Il est complété par notre Règlement d'Ordre Intérieur qui en définit les règles et le cadre. Notre organisation de jeunesse est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et en tant que pouvoir organisateur de centres de vacances (CDV) par l'ONE. Nos séjours sont donc pensés et réalisés conformément au Décret régissant les CDV.

Nous espérons que votre enfant et vous y trouverez un « esprit » et un cadre dans lequel il pourra s'épanouir pleinement au sein du groupe !

En cas de question ou remarque, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe

1. Objectifs de nos centres de vacances

Notre association vise à organiser des séjours de vacances pour les enfants et adolescents. Les activités proposées, qu'elles soient sportives, culturelles, manuelles ou intellectuelles, sont centrées sur le respect du développement individuel. L'objectif n'est pas simplement de pratiquer une activité, mais également de permettre aux participants de tester leurs capacités, d'apprendre et de progresser au sein du groupe. Nos séjours offrent un contenu de qualité, varié, accessible à tous, favorisant le développement, la détente et le plaisir.

2. L'éducation

L'éducation du jeune constitue un axe prioritaire dans nos séjours. Nous souhaitons favoriser le développement et l'éducation pour une vie sociale harmonieuse, éduquer à la citoyenneté, à la connaissance de soi et des autres, permettre l'acquisition de compétences intellectuelles, culturelles, sportives et comportementales. L'intégrité, l'honnêteté ainsi que le respect des autres et de la nature font également partie des valeurs que nous chérissons. Nos séjours de vacances sont des lieux d'échanges privilégiés favorisant ces enrichissements réciproques.

3. La socialisation

La vie en groupe favorise la découverte des différences. Dans nos séjours, le respect des convictions et des singularités des participants permet à la diversité d'être source d'enrichissement. Apprendre et mettre en œuvre des relations basées sur le respect implique l'instauration d'une confiance mutuelle, la compréhension des différences et l'observation de règles ayant pour objectif d'être les garantes d'une vie du groupe harmonieuse au sein du milieu d'accueil et de l'environnement. Les équipes d'animation s'engagent à mettre l'accent sur l'expérience positive que génère la vie en groupe, à favoriser les échanges entre les participants, à encourager les activités de groupe, la découverte mutuelle et la solidarité.

4. L'autonomie, la liberté

Autonomie et liberté sont intimement liées et ne s'exercent pas l'une sans l'autre. Elles ne sont en aucun cas synonymes d'individualisme. C'est dans un environnement sécurisant où chacun peut évoluer à son rythme et selon ses capacités que le jeune accèdera petit à petit à son autonomie. Une liberté progressive et encadrée par nos animateurs lui permettra de prendre des responsabilités et de s'épanouir à travers les différentes activités. Ceci, afin qu'il accède progressivement à l'autonomie.

5. Refus de toute exclusion et lutte contre les inégalités

Lutter contre les inégalités sociales, c'est donner à chaque enfant les mêmes possibilités et les mêmes chances, en dépassant les situations d'échec qu'il peut connaître dans sa vie quotidienne.

Refuser toute exclusion est primordial pour notre association. Cela ne signifie pas une simple neutralité mais au contraire l'acceptation des différences.

Dans ce contexte, le jeune fait l'apprentissage de sa liberté, de son autonomie, du respect des autres, de sa place et de sa responsabilité dans le groupe.

6. La mixité

La mixité est de mise dans l'organisation de nos séjours. Le but du centre de vacances n'est pas simplement d'organiser la cohabitation entre filles et garçons mais de les insérer dans une société où ils pourront trouver leurs marques et faire valoir leurs droits, de manières égales. Nous souhaitons également lutter contre toutes les formes de discrimination, au sein de nos séjours. Une attention particulière est prêtée, en ce sens, par nos équipes d'animation que nous considérons comme les garants du respect de la différence que tout être humain mérite et se doit d'accorder à autrui. Les différences qui marquent les individus sont, pour nous, sources de richesses, d'évolution et d'apprentissage.

Nous attachons aussi une grande importance à la mixité sociale qui est source de richesse, particulièrement dans un pays multiculturel comme le nôtre. En ce sens, nous considérons que les frais d'inscription aux séjours organisés ne doivent pas constituer un frein éventuel à la participation. Des aménagements et solutions peuvent être sollicités, à cet effet, auprès de notre association.

7. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

En tant qu'organisation de jeunesse, notre mission est aussi de permettre aux enfants ayant des besoins spécifiques de participer à nos activités et séjours. Certains leur sont directement dédiés, tels qu'un séjour en Italie ou des activités ciblées se déroulant en Belgique. Dans le cadre de l'organisation de nos centres de vacances, notre souhait est de mettre en place les conditions nécessaires afin de permettre à ces jeunes à participer à nos activités, tant que cela se révèle humainement et matériellement possible, tant pour le jeune en question que par rapport aux infrastructures, programmes et équipes d'animation. Mais, la « variété » de besoins spécifiques auxquels l'on peut être confronté nous pousse à envisager et analyser chaque cas individuellement. Afin donc d'évaluer une telle possibilité, il est recommandé aux parents, dans notre Règlement d'Ordre Intérieur, de prendre contact avec nos équipes préalablement à l'inscription. Cela nous permet d'avoir une vision réaliste des adaptations à mettre en place et de vérifier si elles sont envisageables sans avoir un impact trop important sur le fonctionnement du séjour et, surtout, de vérifier si le séjour en question présente un intérêt et une comptabilité avec les besoins, spécificités et capacités du jeune. Nous orientons évidemment les parents vers des structures adaptées lorsque nous nous rendons compte que nous ne pouvons répondre aux besoins du jeune.

Concrètement, après avoir été en contact avec les parents afin de nous informer et de présenter les possibilités ou « empêchements » potentiels, nous discutons avec les équipes d'animation prévues afin de présenter les éléments donnés et envisageons l'impact et les adaptations à mettre en place. Le résultat de cette discussion sera ensuite présenté aux parents. S'il est positif, toutes les adaptations nécessaires seront réalisées par nos équipes. Elles veilleront également à ce que le jeune en question ne soit pas traité différemment par l'ensemble du groupe et qu'il soit intégré en tant que membre à part entière, au-delà des différences.

8. Les règles de vie

Tout ce qui peut nuire à l'intégrité morale et physique des jeunes est à proscrire absolument du centre de vacances. La violence, les vols, le tabac font partie de ces nuisances.

Il paraît évident que si l'on veut éviter les dérives dans ces domaines, nous avons le devoir d'être vigilants envers les jeunes comme envers l'encadrement. Nous devons

privilégier l'écoute, la compréhension, l'accompagnement des jeunes qui sont confrontés à ces problèmes. Nous avons un devoir d'éducation et de prévention.

Vols : C'est une forme de violence qui ne peut être tolérée. Une vigilance accrue sera demandée à nos équipes d'encadrement. Ils veilleront également à conscientiser les participants du séjour sur leur responsabilité quant à leurs effets personnels ainsi qu'au respect des affaires d'autrui.

Tabac : Le tabac est nocif pour la santé, chacun le sait. C'est pourquoi sa consommation est proscrite pendant les activités. Nous devons parvenir au moins à ce que les jeunes qui ne fumaient pas en arrivant ne repartent pas une cigarette à la main et, si possible, que ceux qui fument restreignent leur consommation.

Alcool et drogue : Leur consommation est interdite.

Hygiène : L'éducation à la santé passe par l'exploitation des activités physiques et ludiques de plein air. Dans ce cadre, une hygiène de vie particulière s'impose pour l'alimentation, le sommeil, les soins, la propreté.

Matériel : Il est important que chacun, de l'enfant à l'animateur, prenne soin de l'infrastructure d'hébergement et du matériel collectif mis à disposition.

Une charte de vie commune est créée lors de chaque début de séjour (voir point suivant).

9. Les moyens mis en œuvre pour atteindre nos intentions éducatives

Le matériel destiné à l'animation :

L'asbl dispose d'un large éventail de matériel destiné à l'animation dont nos équipes se servent lors des activités proposées.

Ce matériel est renouvelé régulièrement et un soin particulier est pris quant à disposer d'un choix large et adapté aux besoins des animations des séjours.

L'A.S.B.L. est à l'écoute des demandes et idées émises par ses équipes et tient à faire évoluer ce matériel.

L'utilisation des infrastructures et de l'environnement :

Les JML organisent leurs séjours dans des infrastructures présentant un équipement complet et dont le cadre extérieur et les alentours offrent de multiples possibilités propices à l'animation et qui offrent un certain dépaysement et un changement de cadre de vie habituel pour les jeunes. Les séjours ont lieu, pour la plupart, dans la Province de Namur, de Luxembourg ou dans les Cantons Rédimés, régions qui offrent de nombreuses possibilités de sortie et d'animation dans un cadre naturel.

Les bâtiments qui accueillent les séjours, pour la plupart des centres types « auberge de jeunesse » ou « gîte d'étape », présentent toutes les facilités et services nécessaires à l'organisation des séjours des JML : cuisines, chambres, sanitaires, vestiaires, locaux mis à disposition des groupes, plaine de jeux, terrain de sport, restaurant, etc.

À proximité de ces bâtiments, on trouve, immédiatement ou après quelques minutes de marche, des espaces naturels dont profitent les animateurs pour organiser des activités variées. L'accent est mis sur le fait d'être le plus possible à l'extérieur et de profiter de l'environnement de la région.

L'exploitation des locaux et des espaces de vie :

Notre projet pédagogique place l'accent sur le fait de s'approprier les espaces mis à notre disposition, et, dès le début du séjour, voire avant si un thème particulier est déterminé pour la semaine, l'équipe d'animation propose aux enfants de décorer et de s'approprier ces espaces et locaux. Cela permet aux enfants de mettre de la vie et de la couleur dans l'espace qu'ils occuperont.

Les salles servent autant à se réunir, à préparer des activités pour l'équipe d'animation, que d'espace permettant aux enfants de profiter d'une certaine liberté encadrée, où sont mis à disposition des jeux, du matériel de bricolage, de la lecture, etc.

L'équipe d'animation est chargée d'expliquer et faire respecter le code de bonne conduite dans le bâtiment et ses alentours.

L'organisation de la vie quotidienne des séjours :

L'organisation des séjours met l'accent sur une planification adaptée au public varié, composé d'enfants de différentes tranches d'âge. Les animateurs, formés pour respecter les rythmes de vie et besoins spécifiques, préparent soigneusement chaque séjour en analysant les compositions des groupes.

Dès le premier jour, le coordinateur facilite l'accueil et l'intégration des enfants dans le groupe. Il veille aussi à rassurer les parents quant au soin qui sera porté envers leurs enfants.

Après l'installation de chacun dans leurs chambres respectives, la présentation de tous les individus composant le groupe se fait par des jeux. Elle est suivie par la découverte des lieux et du matériel à disposition. Les enfants participent activement à la création de la "charte des règles de vie". Les moments réguliers et le fonctionnement des journées, tels que le lever, les repas et la sieste, sont également expliqués, tout en rappelant l'importance du respect et de la bienveillance au sein du groupe.

Pour les groupes d'âges variés, horaires et activités sont adaptés, et les plus grands peuvent être impliqués pour favoriser leur responsabilisation et aider les plus jeunes. Chaque jour, un temps d'expression (débriefing) en groupe permet aux participants de partager leurs ressentis. Ce moment, géré par le coordinateur, sert de baromètre pour ajuster le déroulement du séjour. Les débriefings quotidiens complètent les observations individuelles de l'équipe d'animation, ce qui favorise une gestion attentive du groupe. En ce sens, la communication entre les membres de l'équipe est vivement encouragée.

Les activités proposées :

Le type d'activité varie selon les séjours et leurs thèmes : Cela va du grand jeu dans les bois, aux petits jeux de connaissance, à la gym ou au jeu de réveil, au loup-garou, Uno, lecture, parcours d'orientation, parcours de corde, bricolage, trottinette, visites des curiosités, escalade, randonnée, veillées à thèmes, construction de bivouac, casino, pyramide, moments de détente libres, mais encadrés, spéléo, jeux de piste, jeux de ballons, balade en vélo, kayak, équitation, tir-à-l'arc, etc. Cette liste est bien entendu non-exhaustive.

Toutes les activités spécifiques (tir à l'arc, vélo, kayak, ...) sont encadrées par du personnel qualifié, avec lequel on sous-traite la conduite de ces activités.

L'accent est mis sur l'amusement, l'expression, l'expérimentation, le partage, le développement personnel, la création, l'imagination, le dépassement de soi, la détente, la sécurité, le développement des compétences, la découverte d'activités sortant de l'ordinaire, la connaissance de ses limites, l'entraide, la camaraderie, sans mettre de pur esprit de compétition en jeu. Les activités choisies sont préparées et adaptées au public, et des modifications peuvent être apportées sur place en fonction d'éléments rencontrés (météo, état de fatigue, manque d'intérêt,...).

L'équipe d'animation a pour mission de faire participer le plus possible les enfants dans toutes les activités, doit être attentive aux signaux qu'ils peuvent émettre et réagir en fonction des attentes, envies et besoins. Liberté est donnée aussi aux enfants d'élaborer une partie du programme d'activité, de laisser place à leurs initiatives et en indiquant leurs préférences par rapport à certaines possibilités suggérées. L'enfant est et doit rester au centre du séjour.

L'organisation des groupes :

Les écarts d'âges au sein d'un groupe peuvent parfois être grands. De ce fait, suivant les cas et moments, des répartitions peuvent être réalisées afin d'harmoniser les groupes. Afin que chacun se sente concerné et non pas noyé dans la masse, nous préférons limiter le nombre d'enfants par animateur et donc adapter le nombre d'animateurs au sein du staff.

Les mélanges « grands-petits » qui peuvent être mis en place favorisent aussi l'exemple, la responsabilisation, le goût de se sentir encadré, aidé, écouté par un jeune plus âgé, et les JML tiennent à tous ces aspects du développement et de la vie en groupe.

Le recrutement de l'équipe d'animation :

Les JML sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme opérateur de formation d'animateurs et disposent donc d'un vivier fourni d'animateurs brevetés, de coordinateurs et de stagiaires en cours de formation qui officient tant au sein des

séjours organisés par les JML qu'en dehors. Les compositions des équipes sont faites en fonction du nombre d'enfants estimés, en associant généralement un coordinateur à un ou plusieurs animateurs breveté(s) au(x)quel(s) se joignent l'un ou l'autre stagiaire animateur en cours de formation (le nombre de personnes composant le staff correspond systématiquement au moins au nombre minimum de personnes devant composer l'encadrement des enfants en fonction du décret Centre de Vacances).

La plupart des personnes qui composent les équipes d'animation sont donc issues de la formation JML, durant laquelle elles sont sensibilisées à notre vision de l'animation et à notre projet pédagogique. Lors des séances ou réunions de préparation des séjours, des rappels des éléments clés, tels que la bienveillance, les notions de respect, d'épanouissement personnel, de vie en groupe, d'échange, etc. sont systématiquement réalisés. Au cours de ces réunions, l'équipe d'animation prépare son séjour, détermine le programme d'activité, d'animation, les programmes quotidiens, et ce, en fonction du public dont ils auront la charge.

Lors du séjour en lui-même, l'équipe d'animation débriefe chaque journée, en laissant chacun s'exprimer, et en faisant le point sur la journée écoulée. Ce moment permet de rectifier le tir pour la suite, si nécessaire, et permet aussi à l'équipe d'échanger des idées, des points de vue, de s'accorder, de régler d'éventuels différends, ceci de manière critique, objective et constructive.

Le coordinateur a la charge d'évaluer chaque animateur et stagiaire, et de rédiger une évaluation pour chacun, en fin de séjour. Le point est ensuite fait entre ce responsable et le coordinateur afin de tirer des enseignements, connaître les points positifs et négatifs du séjour, et d'ajouter son évaluation au dossier personnel de chaque membre de l'équipe.

Le coordinateur est également évalué par le responsable des animations des JML, en discutant avec l'équipe d'animation et avec le coordinateur lui-même. L'opinion et le ressenti général des membres du personnel des centres où sont organisés les séjours sont aussi sollicités, afin de faire évoluer la collaboration, lors des années suivantes.

En dehors du cadre du séjour, nous incitons nos équipes d'animation à continuer de se former et s'informer, par exemple en leur communiquant des textes et articles, ou en les aiguillant vers des formations de coordinateur ou complémentaires, etc.

10. Conclusion

Nous n'oublions pas que les motivations premières de l'enfant et du jeune sont prioritairement de s'amuser, se dépayser et de prendre du plaisir.

Tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs souhaités par les participants et les parents, le centre de vacances se doit d'être une expérience positive à chaque étape du séjour. Aussi bien lors des temps forts dus à la pratique d'activités, que pendant les instants moins intenses liés à la vie quotidienne en collectivité, qui constituent également un moyen de socialisation.

La finalité de notre action est d'aider le jeune à trouver sa place dans la société et d'en faire un Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire. Une place qui lui permettra au maximum de développer sa personnalité, ses valeurs, son sens

critique, sa liberté de choix, et qui, en contrepartie, lui permettra d'apporter un plus à la collectivité.